

**PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE**

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE CLEVELAND

Procès-verbal de la séance extrait du livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Canton de Cleveland, tenue le lundi 4 novembre 2024 à 19h30, à laquelle sont présents :

- ❖ Monsieur Daniel Braün
- ❖ Monsieur Fernand Leclerc
- ❖ Monsieur Francis Malenfant
- ❖ Madame Audrey Mailhot
- ❖ Madame Sylvie Giroux
- ❖ Monsieur Charles Brochu

Formant quorum des membres du conseil municipal, sous la présidence de monsieur le maire Herman Herbers.

Monsieur Martin Lessard, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que madame Francesca Lebrasseur, greffière adjointe, sont également présents.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-01**

Adoption de l'ordre du jour tel que présenté avec dispense de lecture

---

La séance est déclarée ouverte à 19h32.

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Audrey Mailhot  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

**Ordre du jour**

1. **Bienvenue par Monsieur le Maire**
2. **Prise des présences**
3. **Constatation du quorum par Monsieur le Maire qui déclare la séance régulièrement tenue**
4. **Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture**
5. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 octobre 2024 avec dispense de lecture**
6. **Correspondance**
7. **Finances**
  - 7.1 Acceptation des comptes à payer
  - 7.2 Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport
  - 7.3 Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement
8. **Administration et affaires courantes**
  - 8.1 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil – Période 2024-2025
  - 8.2 Déclaration à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés – Année 2024

- 8.3 L'archiviste Michel Hamel – Offre de services pour la gestion des documents et des archives 2025
- 8.4 Centre de services scolaire des Sommets (CSSS) – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028
- 8.5 Carrefour jeunesse emploi – Demande de participation à l'édition 2025 du Trio Desjardins pour l'emploi
- 8.6 Autorisation de paiement du décompte progressif no 2 pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown à la compagnie A.R. Valois
- 8.7 Autorisation de paiement final pour les travaux de réfection sur le chemin Spooner Pond (phase 1) à la compagnie Groupe Colas Québec Inc.
- 8.8 Emploi été Canada 2025 – Autorisation à déposer une demande de subvention
- 8.9 PG Solutions (Infotech) – Participation à un atelier de formation sur la taxation (SYGEM)
- 8.10 Dates de collecte des gros rebuts pour l'année 2025
- 8.11 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement : Règlement No 610 – Règlement modifiant le Règlement numéro 586 portant sur la gestion contractuelle

## **9. Développement local et régional**

### **10. Urbanisme**

- 10.1 GESTIM – Offre de services professionnels pour l'année 2025
- 10.2 Demande de dérogation mineure sur le lot 5 535 210 pte situé sur le chemin Mason – Demandeur Mathieu Larue
- 10.3 Mandat à la compagnie AGS Environnement pour la réalisation d'une étude de sol – Matricule : 1160 80 4600

### **11. Voirie**

- 11.1 Octroi de contrat à Monsieur James Knowles pour les travaux de déneigement sur le chemin Knowles
- 11.2 Autorisation d'achat de fourche à palettes pour le tracteur John Deere

## **12. Rapport des activités du Maire**

### **13. Varia**

- 13.1 Demande de commandite pour l'album des finissants de l'école secondaire du Tournesol
- 13.2 Appui à la Grande semaine des tout-petits (GSTP)

## **14. Période de questions du public**

### **15. Levée de la séance**

## **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-02**

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 octobre 2024 avec dispense de lecture

---

Il est,  
**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024 soit adopté tel que présenté.

---

**CORRESPONDANCE**

La correspondance a été déposée à la table du conseil et les suivis demandés par les membres du conseil seront effectués et déposés aux archives après épuration.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-03**

Acceptation des comptes à payer

---

Il est,  
**PROPOSÉ** par Madame Sylvie Giroux  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les comptes à payer au montant de 249 422,17 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-04**

Acceptation des dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport

---

Il est,  
**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les dépenses incompressibles et des dépenses déjà autorisées depuis le dernier rapport pour un montant de 9 233,84 \$ auquel s'ajoute le total des chèques émis de 1 440 \$, le tout tel que présenté aux membres du conseil.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-05**

Acceptation des salaires, DAS et des frais de déplacement

---

Il est,  
**PROPOSÉ** par Madame Audrey Mailhot  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la municipalité du Canton de Cleveland accepte les salaires, DAS et des frais de déplacement au montant de 60 \$ tel que présenté aux membres du conseil.

**INFORMATION NUMÉRO 2024-11-06**

Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil –  
Période 2024-2025

---

Le formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires est remis aux élus pour que chacun le complète conformément aux articles 357 à 363 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*.

**INFORMATION NUMÉRO 2024-11-07**

Déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés – Année 2024

---

Le formulaire de déclaration à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés est remis aux élus pour que chacun le complète à la demande des vérificateurs externes.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-08**

L'archiviste Michel Hamel – Offre de services pour la gestion des documents et des archives 2025

---

**CONSIDÉRANT** l'offre de services reçue par l'archiviste Michel Hamel datée du 25 septembre 2024 pour la gestion des documents et des archives pour l'année 2025 ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'ACCEPTER** l'offre de services pour l'année 2025 de l'archiviste Michel Hamel au coût de 1 381,33 \$ plus taxes pour 4 jours, tel que spécifié dans l'offre datée du 25 septembre 2024.

**QUE** les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire 2025 : 02-130-00-420 « *Service Archiviste* ».

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-09**

Centre de services scolaire des Sommets (CSSS) – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028

---

**CONSIDÉRANT QUE** le Centre de services scolaire des Sommets (CSSS) a transmis à la Municipalité du Canton de Cleveland son plan triennal de répartition et de destinations des immeubles 2025-2026 à 2027-2028, ainsi que le dossier particulier en lien avec celui-ci pour consultation ;

**CONSIDÉRANT QUE** ce processus de consultation annuel prévoit que chaque municipalité desservie par le CSSS peut donner son avis au conseil des commissaires au sujet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland ont pris connaissance du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland ont également pris connaissance du dossier particulier en lien avec le maintien des écoles de cinquante (50) élèves et moins, soit pour l'école Saint-Laurent de Lawrenceville ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Audrey Mailhot

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland est en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026 à 2027-2028 du CSSS.

**QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland est en accord avec le dossier A du dossier particulier en lien avec le maintien des écoles de cinquante (50) élèves et moins, soit pour l'école Saint-Laurent de Lawrenceville.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-10**

Carrefour jeunesse emploi – Demande de participation à l'édition 2025 du Trio Desjardins pour l'emploi

---

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland reconnaît l'importance d'offrir des opportunités de formation et d'emploi pour la jeunesse ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Carrefour jeunesse emploi des comtés de Richmond & Drummondville - Bois-Francs est un partenaire de choix pour propulser les talents d'ici et d'ailleurs ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Sylvie Giroux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**DE CONFIRMER QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland autorise la participation au Trio Desjardins édition 2025 avec un montant de 800 \$ à inscrire dans la liste des dons 2025 lors de l'adoption du budget 2025.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-11**

Autorisation de paiement du décompte progressif no 2 pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown à la compagnie A.R. Valois

---

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur SEAO pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown ;

**CONSIDÉRANT QUE** le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise A.R. Valois de Roxton Falls (référence résolution numéro 2024-06-33) ;

**CONSIDÉRANT** le décompte progressif no 2 produit et signé par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en date du 21 octobre 2024 pour les travaux de réfection des ponceaux sur les chemins Healy et Brown qui inclut la libération d'une retenue de 5 % ;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de la présente demande est payable à la compagnie A.R. Valois, située au 360, rue Dutilly à Roxton Falls ;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts du projet en date du 21 octobre 2024 se détaillent comme suit, à savoir :

Montant des travaux exécutés à ce jour	639,50 \$
Libération de la retenue de 5 %	7 337,31 \$
Montant de la présente demande (avant taxes)	<u>7 976,81 \$</u>
Montant de la présente demande (le tout plus les taxes applicables)	<u><u>9 171,34 \$</u></u>

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Francis Malenfant  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland accepte le paiement du décompte progressif no 2 tel que recommandé par la FQM.
- QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général, M. Martin Lessard, à procéder au paiement auprès de la compagnie A.R. Valois pour un montant de 9 171,34 \$ taxes incluses.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-12**

Autorisation de paiement final pour les travaux de réfection sur le chemin Spooner Pond (phase 1) à la compagnie Groupe Colas Québec Inc.

- CONSIDÉRANT QUE** le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise « Sintra Inc. – Région Estrie » maintenant appelé Groupe Colas Québec Inc. de Canton-de-Hatley (référence résolution 2023-08-14) ;
- CONSIDÉRANT QUE** les travaux de réfection du chemin Spooner Pond (phase 1) sont terminés depuis novembre 2023 ;
- CONSIDÉRANT** le décompte final produit et signé par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) en date du 23 octobre 2024 pour les travaux de réfection du chemin Spooner Pond (phase 1) ;
- CONSIDÉRANT QUE** la libération de la retenue de 5 % est payable à l'entreprise Groupe Colas Québec Inc. ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland accepte le paiement du décompte final tel que recommandé par la FQM.
- QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général, M. Martin Lessard, à procéder au paiement pour un montant de 53 884,89 \$ taxes incluses auprès de l'entreprise Groupe Colas Inc.

**QUE** les crédits nécessaires pour payer cette dépense soient pris au poste budgétaire : 23-040-22-732 « *Autres biens durables – Chemin Spooner Pond P1-2* ».

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-13**

Emploi été Canada 2025 – Autorisation à déposer une demande de subvention

---

**CONSIDÉRANT QU'** il est dans l'intérêt de la municipalité d'engager des étudiants pour le service de la voirie et des parcs ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Sylvie Giroux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'AUTORISER** le directeur général à déposer une demande de subvention pour une subvention salariale reliée à un emploi étudiant auprès du Gouvernement du Canada – Emploi été Canada (EEC) 2025.

**QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité, tout document relatif au dépôt de ladite demande.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-14**

PG Solutions (Infotech) – Participation à un atelier de formation sur la taxation (SYGEM)

---

**CONSIDÉRANT** l'offre de formation en continu offerte par PG Solutions (anciennement Infotech) ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'AUTORISER** Mme Suzanne Boucher, trésorière adjointe, à participer à un atelier de formation portant sur la taxation dans le logiciel SYGEM offert par Infotech le 26 novembre prochain au coût de 250 \$ plus les taxes applicables.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-15**

Dates de collecte des gros rebuts pour l'année 2025

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland procède à deux (2) collectes de gros rebuts par année;

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland fixe pour l'année 2025, les dates de la collecte des gros rebuts, soit :

22 mai 2025  
9 octobre 2025

**QUE** la compagnie Enviro-Connexions soit avisée par courriel et que les citoyens soient avisés via le journal municipal « Le Jaseur », le site internet et la page Facebook de la municipalité.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-16**

Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement : Règlement No 610 – Règlement modifiant le Règlement numéro 586 portant sur la gestion contractuelle

Monsieur Daniel Braün, conseiller

**DONNE** avis de motion avec dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 610 modifiant le Règlement numéro 586 portant sur la gestion contractuelle* sera adopté.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), **le projet de Règlement numéro 610 modifiant le Règlement numéro 586 portant sur la gestion contractuelle est déposé lors de la séance et est joint en annexe au présent avis.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-17**

GESTIM – Offre de services professionnels pour l'année 2025

**CONSIDÉRANT** la proposition reçue par GESTIM le 18 octobre 2024 pour la modification des tarifs d'inspection municipale pour l'année 2025 ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'ACCEPTER** la modification des tarifs pour l'année 2025, conformément au tableau suivant :

Tarification	
Tarif horaire	73.50\$/h
Forfait de déplacement pour une journée qui nécessite un déplacement	30\$
Kilométrage en utilisant le véhicule de la personne déléguée	0,70\$

**QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland autorise le directeur général, pour et au nom de la municipalité, à signer tout document relatif audit mandat.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-18**

Demande de dérogation mineure sur le lot 5 535 210 pte situé sur le chemin Mason – Demandeur Mathieu Larue

**CONSIDÉRANT QU'** une demande de dérogation mineure a été déposée le 25 septembre 2024 par Mathieu Larue ;

- CONSIDÉRANT QUE** la demande de dérogation mineure est d'autoriser la création du lot 5 535 210 pte d'une largeur de 27,22 mètres ;
- CONSIDÉRANT** le Règlement numéro 448, article 5.10 qui prévoit une largeur minimale de 50 mètres ;
- CONSIDÉRANT QUE** la profondeur et la superficie du terrain sont conformes aux normes en vigueur ;
- CONSIDÉRANT QUE** la dérogation est de 22.78 mètres par rapport à la norme prescrite ;
- CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) d'accorder la dérogation mineure ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure de M. Mathieu Larue, et ce, sans condition.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-19**

Mandat à la compagnie AGS Environnement pour la réalisation d'une étude de sol – Matricule : 1160 80 4600

---

- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland est propriétaire d'un terrain situé sur la rue de l'Escale (lot 5 535 122) ;
- CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal souhaite procéder à la vente de ce terrain ;
- CONSIDÉRANT QUE** pour déterminer la surface construisible du terrain, il est nécessaire de faire faire une étude des sols permettant de déterminer le type d'installation septique pouvant être aménagé sur ledit terrain ;
- CONSIDÉRANT** la proposition de service de la compagnie AGS Environnement de Saint-Germain-de-Grantham au coût de 1 450 \$ plus les taxes applicables pour l'étude de sol complète ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Audrey Mailhot  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- QUE** le directeur général soit et est autorisé à accorder le contrat d'étude des sols à la compagnie AGS Environnement de Saint-Germain-de-Grantham au montant de 1 450 \$ plus les taxes applicables pour l'étude de sol complète.
- QUE** les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-320-00-411 « *Hon. Prof. Service scientifique et de génie* ».

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-20**

Octroi de contrat à Monsieur James Knowles pour les travaux de déneigement sur le chemin Knowles

---

**CONSIDÉRANT QUE** des soumissions par invitation ont été demandées à trois (3) entrepreneurs pour le déneigement du chemin Knowles pour une période d'un (1) an ou trois (3) ans ;

**CONSIDÉRANT QU'** un (1) seul soumissionnaire a déposé une offre ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur James Knowles propose un contrat d'un (1) an, au montant de 2 000 \$ taxes incluses pour la saison 2024-2025 ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Sylvie Giroux

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'ACCEPTER** la soumission de monsieur James Knowles pour les travaux de déneigement avec épandage d'abrasifs sur le chemin Knowles pour la saison hivernale 2024-2025 au montant de 2 000 \$, taxes incluses, tel que spécifié dans la soumission datée du 8 octobre 2024.

**QUE** les paiements pour ces travaux soient autorisés à être versés aux dates suivantes :

3 décembre 2024 1 000 \$

6 mai 2025 1 000 \$

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-21**

Autorisation d'achat de fourche à palettes pour le tracteur John Deere

---

**CONSIDÉRANT QUE** le service de la voirie de la Municipalité du Canton de Cleveland procède régulièrement à l'achat de matériaux en vrac livrés sur palettes ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'utiliser une fourche adaptée afin de déplacer les palettes d'un endroit à un autre ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la compagnie Agritex de Richmond à l'effet de fournir à la municipalité une fourche adaptée à son tracteur John Deere au coût de 1 400 \$ plus les taxes applicables ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Fernand Leclerc

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**D'AUTORISER** le directeur général à procéder à l'achat d'une fourche auprès de la compagnie Agritex de Richmond au coût de 1 400 \$ plus les taxes applicables.

**QUE** les crédits nécessaires aux fins de la présente résolution soient pris au poste budgétaire : 02-320-00-640 « Glissière et accessoires ».

#### **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE**

Monsieur le Maire Herman Herbers fait mention au conseil municipal des activités qui se sont produites depuis son dernier rapport d'activités.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-22**

Demande de commandite pour l'album des finissants de l'école secondaire du Tournesol

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland veut valoriser la réussite scolaire des étudiants de la région ;

Il est,

**PROPOSÉ** par Madame Audrey Mailhot

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland accepte de contribuer à l'album des finissants de l'école secondaire du Tournesol d'une somme de 140 \$.

#### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-23**

Appui à la Grande semaine des tout-petits (GSTP)

**CONSIDÉRANT QUE** la neuvième (9<sup>e</sup>) édition de la *Grande semaine des tout-petits* se tiendra du 18 au 24 novembre 2024 ;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement* ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- De mobiliser les acteurs et les actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- De briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de

programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

**CONSIDÉRANT QUE** les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge ;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités comme gouvernement de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles ;

**CONSIDÉRANT QUE** les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Daniel Braün

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la Municipalité du Canton de Cleveland proclame la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits!

**QUE** le conseil de la Municipalité du Canton de Cleveland autorise à procéder à la Levée du drapeau de la Grande semaine des tout-petits.

**PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC – 19h56 à 20h07**

---

Les questions des citoyens présents ont été entendues et répondues par les membres du conseil.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-11-24**

Levée de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé;

Il est,

**PROPOSÉ** par Monsieur Charles Brochu

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la séance soit levée à 20h07.

**DISPONIBILITÉ DE FONDS**

---

La Municipalité du Canton de Cleveland a adopté un règlement no 553 sur le contrôle et le suivi budgétaire et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, lors de la séance du Conseil municipal du 6 août 2018, le tout en conformité avec les articles 165.1, 176.4, 960.1 et 961 du *Code municipal*.

L'autorisation des dépenses projetées faisant l'objet des présentes est donc issue dudit règlement et du suivi et contrôle édicté et qui sera réalisé par le Comité des finances de la municipalité, le tout en conformité avec la loi.

**APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

---

« Je, Herman Herbers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

À Canton de Cleveland, ce 5e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-quatre.

---

Herman Herbers, Maire

---

Martin Lessard, Greffier-trésorier